

Henning Nølke, Université d'Aarhus
Michel Olsen, Université de Roskilde

Le passé simple subjectif 2

0. Introduction¹

En tant que polyphonistes scandinaves, nous sommes heureux que nous ayons pu organiser ce troisième colloque qui illustre bien la fécondité de la collaboration entre littéraires et linguistes. Ce travail interdisciplinaire s'occupe, il va de soi, tout d'abord des études de phénomènes qui offrent un intérêt aux deux champs et, dans notre groupe, il s'agit bien évidemment avant tout de phénomènes qui se traitent par la théorie de la polyphonie.

On comprendra que le discours rapporté présente un intérêt particulier à cet égard. Nous avons donc notamment abordé des phénomènes qui y sont reliés. Comme il ressort de nos diverses publications, jusqu'ici nous avons étudié la nature polyphonique du discours rapporté en général et de certaines de ses formes particulières, et plus particulièrement, nous avons examiné l'emploi des connecteurs, le fonctionnement des îlots textuels, etc. Or, comme on sait, c'est surtout l'emploi des temps grammaticaux qui a retenu l'intérêt des linguistes et des littéraires. Notamment l'existence en français de deux formes pour le prétérit – le passé simple et l'imparfait – a donné lieu à beaucoup de réflexions dans les deux champs :

- les linguistes traitent souvent la distinction en termes d'aspect (grammatical) ;
- les littéraires ont très souvent suivi Benveniste en associant l'emploi du passé simple au « plan d'énonciation » du *histoire(/récit)* et l'emploi de l'imparfait au « plan d'énonciation » du *discours*.

¹ Cette intervention a été prononcée par Henning Nølke, Michel Olsen n'ayant pu se rendre au colloque.

C'est notamment les diverses fonctions de l'imparfait qui ont été débattues, le passé simple étant tout simplement considéré comme un temps objectif qui quasi-automatiquement plaçait le texte au plan d'énonciation du récit. L'idée du passé simple subjectif – qui entraîne la mise en question l'idée benvenistienne – provient de Michel Olsen, et cet article peut être conçu comme une suite de Olsen (2002), d'où le 2 dans le titre. Par rapport au premier article le présent texte développe surtout les analyses linguistiques. Après une présentation du problème, nous donnerons un aperçu de l'analyse classique de l'aspect verbal suivi d'une adaptation polyphonique (ScaPoLine) de cette analyse. Ensuite nous proposerons une analyse polyphonique d'un exemple beaucoup débattu d'un emploi subjectif du passé simple cité de Flaubert, et terminerons par une brève discussion de quelques autres exemples.

1. Présentation du problème

Rappelons la distinction qu'établit Benveniste entre deux plans d'énonciation. Selon cet auteur :

dans le « plan d'énonciation » du *discours* « quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne », alors que dans le plan d'énonciation d'*histoire*, « les événements semblent se raconter eux-mêmes » (1966 : 241-242)

(depuis Benveniste, on a souvent remplacé le terme d'*histoire* par celui de *récit*)

Si l'on prend cette distinction au pied de la lettre, il s'ensuit que le passé simple sera considéré comme un temps « objectif » et l'imparfait comme un temps plutôt « subjectif » ou du moins ouvert à la subjectivité. Plus précisément, le passé simple ne serait pas susceptible de se vêtir d'un sens subjectif. Dans les études littéraires, ce paradigme est encore bien vivant, ainsi dans les études d'Ann Banfield. Or, comme nous l'avons déjà montré (Olsen 2002), la réalité textuelle est bien plus subtile/complexe/nuancée. En effet, nous avons cité toute une série d'exemples d'emplois du passé simple qui sont difficilement caractérisés comme objectifs, et d'une manière générale, il n'est pas difficile d'en trouver d'autres dans les textes littéraires.

Nous voudrions tenter de montrer que pour l'analyse polyphonique linguistique, il n'y a rien d'étonnant à cela. Mais avant d'y procéder, il convient de préciser ce qu'on attend par subjectivité dans ce contexte. On parlera de subjectivité dans les cas où un point de vue, une pensée ou une perception sont sur le compte d'un personnage et que l'auteur textuel n'en prend pas la responsabilité. En termes polyphonique, cela revient à dire qu'on parlera de subjectivité dans les cas où un locuteur virtuel autre que le locuteur (de l'énoncé ou textuel) sera tenu comme responsable d'un pdv. Pour illustrer ce phénomène de subjectivité, nous voudrions évoquer rapidement quelques éléments qui peuvent provoquer la subjectivité dans la fiction. Il s'agit tout juste de poser quelques repères ; s'il est vrai que l'approche de notre groupe est instructionnelle, il est bon ne pas oublier le domaine où ces instructions trouveront leur application, en l'espèce la fiction romanesque.

1.1. Contagion stylistique

Il y a d'abord le phénomène bien connu de la contagion stylistique, décrit par Leo Spitzer qui parle de 'Sprachmischung' (in "Sprachmischung als Stilmittel und Ausdruck", 1922) ou de 'Sprachmengung' (1961). Ce phénomène se trouve également dans un contexte de passé simple. Parfois, mais c'est là une autre question, il est mis en évidence par les italiques, etc.

Dans l'exemple (1), nous entendons, probablement, mais cela n'est pas sûr à cent pour cent, la voix du père de Charles Bovary :

- (1) Le beau-père mourut et laissa peu de chose; il en fut indigné, se lança dans la *fabrique*, y perdit quelque argent, puis se retira dans la campagne, où il voulut *faire valoir*. (*Madame Bovary*, I,1).

1.2. Personnage-guide ou témoin

Au lieu de nous attarder à ce phénomène, dont nous avons déjà donné une présentation plus développée dans Olsen (2002), nous voudrions évoquer une (autre) notion quelque peu imprécise mais très utile : 'le personnage-guide ou témoin'. C'est la Danoise Hanne Marie Svendsen qui a introduit ce terme (1962). Un tel personnage se signale par sa seule présence durant un certain temps. Il s'agit le plus souvent d'un personnage important et sympathique (pensez au *Trois Mousquetaires*). Si un tel personnage assiste à une description, il est candidat à une focalisation au sens littéraire, donc à une vision : on voit par ses yeux. Étant le témoin de tout, il voit en concordance avec l'auteur, sauf indication contraire, comme par exemple l'analyse psychologique (psycho-récit de Dorrit Cohn). Si ce personnage est présent à l'action décrite par l'auteur, il en est nécessairement le témoin. Dans la terminologie de Genette, c'est un personnage autodiégétique et non pas seulement homodiégétique.

Ce personnage-guide peut ainsi accéder au statut de personnage focalisateur, sans l'être nécessairement.

Prenons un exemple :

- (2) La marquise sortit à cinq heures ; (mais) il faisait très froid.

Avec un *mais*, on aurait déjà un proto-DII (ou embryon de DII) : la marquise serait candidate à la focalisation. Nous renvoyons à propos du rôle de *mais*, aux travaux de Jean-Michel Adam et d'Alain Rabatel et d'Adam. Mais même sans ce *mais*, l'auteur et le personnage perçoivent en concordance. Seulement voilà : dans ce dernier cas, selon nous, l'analyse linguistique ne saurait faire pencher la balance de part ou d'autre. On peut vite changer de focalisation de l'exemple (2) avec un « Jean la vit serrer son foulard ». On peut facilement destituer un focalisateur : à focalisateur, focalisateur et demi.

Or nous pensons qu'un effet analogue est possible avec le passé simple. Banfield (p. 201) cite ce passage du début d'*Hérodias* de Flaubert, (*Trois Contes*) :

(3) Un matin, avant le jour, le tétrarque Hérode-Antipas vint s'y accouder et *regarda* (mise en relief par Banfield). Les montagnes, immédiatement sous lui, commençaient à découvrir leur crêtes, pendant que leur masse, jusqu'au fond des abîmes, était encore dans l'ombre. Un brouillard flottait, il se déchira et les contours de la mer Morte apparurent. L'aube, qui se levait derrière Machærous, épandait une rougeur.

Et Banfield de commenter :

« The shift from aorist to *imparfait* or from simple past to past progressive which many commentators take as a sign of a shift to represented speech or thought can be taken as a shift from a SELF-less E to one where only the SELF's passive perception are recorded (1982 : 201).

Nous saisissons l'occasion de mettre à profit la distinction aussi fine qu'utile faite par Banfield entre conscience réfléchie et irréfléchie. Mais en l'occurrence, nous pensons que tout le passage peut être compris comme la conscience irréfléchie d'Hérode rendue tantôt en imparfait, tantôt en passé simple. Tout le passage relève donc d'une seule et même conscience.

Il suffit d'un personnage guide pour produire cet effet, mais Flaubert le souligne : en s'accoudant à la balustrade, Hérode prend la fonction du témoin, du focalisateur implicite.. On pourrait « destituer » Hérode du statut de personnage-guide ou focalisateur en introduisant une servante : « *Miriam le vit faire un pas en arrière* ».

Puis, dans la citation il y a des imparfaits et des passés simples, mais ce qui importe, c'est qu'en passant du DIL (en imparfait) au passé simple on ne sort pas nécessairement du champ d'une conscience : on reste dans la même subjectivité. Le personnage est témoin de ce qui se raconte, et il peut l'intégrer dans sa réflexion (en DIL). Dans la 'vision avec' ou 'focalisation interne', l'alternance entre aspects perfectif et imperfectif se fait le plus souvent comme dans un texte narratif normal. Deux plans peuvent alterner quel que soit le focalisateur, du personnage ou de l'auteur.

On peut ajouter un argument méthodologique (non pas décisif, bien entendu) : si on veut que le changement d'aspect produise nécessairement un changement de focalisation, on obtient un va et vient trop

compliqué, une analyse en trop petites unités. Nous préférons, avec Hjelmslev, toutes choses égales d'ailleurs (mais le sont-elles jamais ?), la description la plus simple.

Il faudra donc réfléchir encore une fois sur le couple discours-histoire de Benveniste. Même dans l'aoriste, il peut y avoir des voix ou des points de vue représentés. Et comment concevoir une convocation de plusieurs voix sans une dose de subjectivité ?²

Nous donnons un autre exemple à l'appui de notre thèse, pris dans un texte *événementiel*. Rabatel cite un morceau du *Débâcle* de Zola (p. 195), puis y substitue la plupart des imparfaits par des passés simples, exercice courant dans l'apprentissage des langues romanes (1998, exemples 29 et 29b). Son prélèvement semble prouver la thèse avancée, c'est pourquoi nous ne le reproduisons pas. Mais voyons un autre extrait pris une page plus loin dans le même roman (p. 196) :

(4) – Ah ! Interrompit brusquement Maurice, vois donc cette fumée, sur le Hattoy, nous allons la danser belle !

Et, pendant un instant, sa curiosité anxieuse, où entraient le frisson de sa peur première, eut un aliment. Il ne quittait plus du regard le sommet arrondi du mamelon, la seule bosse de terrain qu'il aperçût, dominant la ligne fuyante des vastes champs, au ras de son oeil. Le Hattoy était beaucoup trop éloigné, pour qu'il y distinguât les servants des batteries que les prussiens venaient d'y établir ; et il ne voyait en effet que les fumées, à chaque décharge, au-dessus d'un taillis, qui devait cacher les pièces. C'était[, comme il en avait eu le sentiment,] une chose grave, que la prise par l'ennemi de cette position, dont le général Douay avait dû abandonner la défense. Elle commandait les plateaux environnants. Tout de suite, les batteries, qui ouvraient leur feu sur la deuxième division du 7e corps, la décimèrent. Maintenant, le tir se réglait, la batterie française, près de laquelle était couchée la compagnie Beaudoin, eut coup sur coup deux servants tués. Un éclat yint même blesser un homme de cette compagnie, un fourrier dont le talon

² Notons que, dans un autre cadre, Kjersti Fløttum a bien montré que le *récit* aussi bien que le *discours* est le plus souvent polyphonique présentant plusieurs sources de points de vue (Fløttum 1999).

gauche fut emporté et qui se mit à pousser des hurlements de douleur, dans une sorte de folie subite.

- Tais-toi donc, animal ! Répétait Rochas. Est-ce qu'il y a du bon sens à gueuler ainsi, bobo au pied !

L'homme, soudainement calmé, se tut, tomba à une immobilité stupide, son pied dans sa main. Et le formidable duel d'artillerie continua (p. 196).

Peut-on soutenir qu'il s'agit d'alternance entre le personnage (Maurice) et le narrateur ou le *récit impersonnel* dans cette citation ?

En substituant quelques *il* par *on* et en omettant la phrase que nous avons mise entre crochets, on aurait une simple description de bataille d'un auteur qui se serait situé dans la perspective française.

2. L'analyse linguistique classique (brève présentation)

D'un point de vue linguistique, cette situation ne devrait pas surprendre. En effet, dans notre approche de la polyphonie linguistique (la **ScaPoLine**, voir Nølke 2001 ; Nølke & Olsen 2000), la focalisation au sens littéraire est un effet de sens qui résulte d'une interprétation particulière. Cette interprétation est restreinte par différents indices linguistiques dont, ce qui est fort probable, le jeu des temps passé simple/imparfait est un élément crucial mais pas du tout décisif. En effet, l'analyse linguistique de la valeur de ces deux temps prévoit que l'imparfait s'accorde plus facilement avec la subjectivité que ne le fait le passé simple. Ainsi, et là nous nous appuyons sur des analyses proposées par des spécialistes des temps grammaticaux (p.ex. Berhonneau & Kleiber 1993 ; Helland 1994 ; Skårup 2001 ; Vet 1980 ; Vetters 1992), le passé simple est un temps dit déictique parce qu'il pointe toujours vers le passé à partir du « point de perspective » du locuteur, alors que l'imparfait est un temps anaphorique « parce que son interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite ».

Essayons d'explicitier cette analyse un peu. Pour les linguistes, les deux temps considérés introduisent tout d'abord une distinction d'aspect (grammatical). Tout groupe verbal renvoie à ce qu'on s'accorde

souvent pour appeler une éventualité ; cela peut être une action, un procès ou une situation. Une éventualité se déroule dans le temps (sur l'axe temporel), et l'aspect indique alors comment cette éventualité doit être conçue. En se servant du passé simple, le locuteur la présente comme comportant une borne :

Figure 1 :

x xⁿ |— —| |—|

et en se servant de l'imparfait il présente l'éventualité comme étant sans bornes :

Figure 2 :

““ x x x ““ ““ — ““

Etant un prétérit qui introduit une borne dans le passé. Autrement dit, le locuteur pointe à un point temporel (pas forcément précisé) qui est antérieur au moment de la parole où il se situe lui-même. C'est dans ce sens que le passé simple est un temps déictique. Le passé simple introduit ainsi un point d'ancrage temporel au discours.

L'imparfait, par contre, qui est aussi un prétérit, n'est pas capable d'introduire lui-même son point d'ancrage : il doit le trouver dans son contexte ou avec la formulation de Berthonneau et Kleiber cité tout à l'heure : « son interprétation exige toujours la prise en compte d'une situation temporelle du passé, donc d'un antécédent, explicite ou implicite ». C'est dans ce sens que l'imparfait est anaphorique.

Cette description est évidemment superficielle, mais elle donne les propriétés essentielles de ces deux temps grammaticaux et suffit pour cette démonstration forcément brève. Un passage du texte sous (4) illustre la valeur des deux temps : *décimèrent* → *maintenant* → *réglait*.

3. Adaptation polyphonique et interprétation

Tentons maintenant de reformuler cette analyse en termes de la ScaPoLine. A cette fin, nous nous sommes inspirés de la description des valeurs temporelles des temps verbaux qu'a proposée récemment notre collègue Povl Skårup (2001)³. Cet auteur introduit quatre moments ou **points** : le *point narratif*, le *point perspectif*, le *point visé* et le *point narré*. Chaque point est comparé à ses voisins dans l'ordre indiqué. Chacune des trois comparaisons établit une des trois relations de *postériorité*, d'*simultanéité* ou d'*antériorité*. Les valeurs temporelles se décrivent ensuite par leurs série de relations. Dans ce système, le passé simple aura la série *identique-antérieur-identique*, alors que l'imparfait aura ou bien la même série, ou bien la série *antérieur-identique-identique*.

Le **point narratif** est défini comme le moment où le narrateur raconte. Le point narratif est donc le point de départ de la mise en scène et est ainsi associé à LOC (ou à l_0 ?).

Le **point perspectif** est le moment d'où est regardé ce qui est raconté. Le pdv que véhicule la proposition dont fait partie le temps verbal (l'éventualité racontée) est ainsi lié au point perspectif. Ou, en d'autres termes, le point perspectif est associé à un être discursif, c'est-à-dire à une saturation de l'énonciateur associé à l'éventualité racontée. En effet, il nous semble qu'on voit nettement le parallèle à la distinction de Genette entre celui qui parle et celui qui voit, distinction qui, on le sait, a inspiré la distinction ducrotienne entre locuteur et énonciateur. Admettons donc – à titre d'hypothèse – que le point perspectif est associé à un être discursif, ou plus précisément à un locuteur virtuel. (Intuitivement, il nous semble qu'un NL ne serait pas en mesure de « regarder », mais là, il reste d'expliquer pourquoi.) A priori, cet être peut être une image de LOC ou bien un des (autres) personnages mis en scène par celui-ci. Après LOC, le personnage-guide est évidemment premier candidat pour autant que ce personnage, par définition, est souvent celui qui « voit ». Ainsi rien dans la

³ Il ne sera bien évidemment pas question ici d'évaluer cette description par rapport aux nombreuses autres descriptions proposées par d'autres linguistes.

description linguistique des deux temps n'exclut qu'ils soient dotés d'une valeur subjective dans le sens défini tout à l'heure. Précisons toutefois que la valeur d'antériorité reste dans tous les cas de figures sur le compte de LOC, car elle fait partie de la mise en scène.

Linguistiquement l'apparition du passé simple subjectif ne devrait donc pas surprendre. Mais comment se fait-il que le passé simple soit exclu du discours rapporté (cf. Olsen 2002 : 117s.), alors que l'imparfait s'y prête sans problème ? On peut suggérer que cette différence soit reliée aux relations temporelles entre les points narratif et perspectif. Ainsi la relation d'identité (temporelle) semble exclure que LOC laisse la parole à quelqu'un d'autre, ou plus précisément, la relation d'identité exclut que l'ê-d soit un locuteur représenté (LR)⁴. En effet, l'introduction d'un LR amène une sorte de redoublement de l'acte énonciatif, ou plus précisément l'engendrement d'une énonciation dans une autre (cf. Nølke & Olsen, 2000 : 87). Ce redoublement semble cependant exiger une distanciation temporelle entre les deux actes. Cette distanciation est impossible avec l'emploi du passé simple, alors qu'elle est possible – et même répandue – avec l'imparfait. Remarquons en passant que cette analyse implique que le passé simple soit un temps déictique. En effet, l'introduction d'un repère temporel antérieur au moment de la parole se fait dans le p_{dv} le point de départ étant le moment de la parole. De même, on verra que l'imparfait est plutôt une sorte de présent avec cette particularité que ce « présent » est antérieur au moment de parole. pour interpréter cette antériorité pour ainsi dire indirecte, il faut trouver un point d'ancrage temporelle dans le contexte, d'où la valeur anaphorique. Or la position temporelle du personnage dont l'être discursif responsable de l'imparfait est une image est importante pour cette recherche. Il s'ensuit que la présence dans le contexte – à un point temporelle antérieure du point de narration (où se trouve le locuteur) – d'un personnage susceptible de prendre la parole

⁴ Rappelons que LR est défini comme un LV présenté comme se servant de sa propriété constitutive (celle d'être tenu pour responsable de l'énoncé en question)

(d'un LR) favorise une lecture de discours rapporté de l'imparfait. On comprendra dès lors pourquoi l'imparfait peut fonctionner comme déclencheur de discours rapporté.

Retournons encore une fois à notre exemple (4). Comment se fait-il qu'on ait tendance à accordé une valeur subjective au passé simple dans ce petit texte ? Selon l'analyse que nous venons d'esquisser, la deixis est — par défaut — prise en charge par le locuteur, c'est-à-dire par le narrateur. A défaut d'indice du contraire, cela veut dire que le passé simple « marque » l'objectivité (sans l'imposer, alors que l'imparfait est neutre à cet égard). L'exemple (4) renferme cependant quelques indices clairs du contraire, comme nous venons de voir : la présence de *il*, la phrase entre crochet. Du coup, la lecture subjective devient la plus naturelle.

4. Quelques esquisses d'analyses (ScaPoLine)

Nous sommes maintenant en état de procéder à une analyse polyphonique linguistique de quelques exemples qui semblent bien présenter l'emploi subjectif du passé simple. Selon cette analyse, la valeur subjective est donc un effet de sens qui s'explique d'une combinaison de la valeur inhérente du temps grammatical et du contexte (au sens large) où il se trouve. Il s'ensuit qu'une description/analyse de ce contexte s'impose. Notamment le cotexte joue un rôle ici, et on remarquera comment beaucoup d'analyses de phénomènes à première vue indépendants se combinent pour en rendre compte.

L'exemple (5) a été commenté par Ducrot (1980 : 18s.) et Vuillaume (1998) qui s'accordent encore quant à la subjectivité.

(5) L'idée qu'elle venait d'échapper à la mort faillit la faire s'évanouir de terreur; elle ferma les yeux; puis elle tressaillit au contact d'une main sur sa manche: c'était Félicité.

- Monsieur vous attend, Madame; la soupe est servie.

Et il fallut descendre! il fallut se mettre à table !

Elle essaya de manger. Les morceaux l'étouffaient. Alors elle déplia sa serviette comme pour en examiner les reprises et voulut réellement s'appliquer à ce travail, compter les fils de la toile. Tout à coup, le souvenir de la lettre lui revint. L'avait-elle donc perdue?

Où la retrouver ? Mais elle éprouvait une telle lassitude dans l'esprit, que jamais elle ne put inventer un prétexte à sortir de table. [(5a)] Puis elle était devenue lâche; elle avait peur de Charles; il savait tout, c'était sûr! En effet, il prononça ces mots, singulièrement :

- Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe.

- Qui te l'a dit? fit-elle en tressaillant. (*Madame Bovary* II, xiii)

A première vue, la différence entre fallut et un fallait, également possible, est claire. Dans le premier cas, Emma descend, dans le second cas, on attend le résultat donné sous (5a) et la phrase devient nettement un DIL, rendant la conscience réfléchie d'Emma (elle se pose nettement une question, et pourra y répondre par la négative). Mais si nous ne suivrons pas Ducrot pour parler de DIL, son analyse de la subjectivité, qui est retenue par Vuillaume, est aussi fine qu'importante. Dans un récit *objectif*, dit-il, il aurait fallu un *il lui fallut*.

En effet, le pronom datif sert à préciser le sujet logique de l'infinitif régi par la locution *il faut*. En l'absence d'un pronom datif, le sujet logique inclut, par défaut, l'allocutaire, c'est là une propriété linguistique de cette locution. Que l'on compare :

(6) a. Il *me/te/lui* faut partir ~ Il faut que *je/tu/elle/il* parte(s)

b. Il faut partir ~ Il faut que *tu/nous/vous partes/partions/partiez* (par défaut ; une autre interprétation demanderait un contexte particulier assez explicite)

Or c'est clair qu'Emma est sujet logique de *descendre* et, par contre-coup, elle est *l'allocutaire* du pdv. On reste donc dans le récit subjectif. Le jeu « aspectuel » introduit par l'alternance passé simple/imparfait se déroule à l'intérieur de cette subjectivité. Emma présente la nécessité de descendre, puis son essai de manger, comme quelque chose de ponctuel (rappelons que l'antériorité est sur le compte de LOC). Puis elle développe le scénario évoqué par cet essai à l'aide de l'imparfait *etouffaient*, elle pointe à un nouvel événement à l'aide du passé simple *déplia*, et ainsi de suite. C'est tout à fait le schéma habituel correspondant à l'alternance des deux temps grammaticaux dans un texte, la seule particularité étant que tout se passe à

l'intérieur d'une autre conscience – irréfléchie – que celle du narrateur. Dans cette analyse, le point d'exclamation, qui a posé problème aux analystes, pourrait s'expliquer par le 'le discours direct rhétorique' Vološinov (135/190). Une exclamation attribuable à la fois à l'auteur et au personnage.

Dans notre citation (5) il y a d'autres faits linguistiques qui appuient cette analyse. Nous y avons ajouté le passage suivant à la citation de Ducrot et de Vuillaume :

(5a) Puis elle était devenue lâche; elle avait peur de Charles; il savait tout, c'était sûr ! En effet, il prononça ces mots, singulièrement :

- Nous ne sommes pas près, à ce qu'il paraît, de voir M. Rodolphe.

- Qui te l'a dit? fit-elle en tressaillant.

Un *avait prononcé* aurait été tellement plus commode ! Mais Charles, mari naïf et commode, prononce-t-il effectivement sa phrase *singulièrement* (c'est-à-dire d'une manière singulière)? La singularité n'est-elle pas due à l'inquiétude d'Emma ? *Négligemment*, aurait été plus facile à intégrer dans le discours d'auteur. C'est en effet ce qu'on trouve dans une variante antérieure du texte : « en effet il lâcha ces mots négligemment » (édition Leleu). Il s'agit donc probablement d'un effet voulu. Un lapsus de la part de Flaubert semble à exclure, quoique [...].

Cette interprétation est peut-être corroborée par la présence d'une virgule devant l'adverbe. En effet, la rupture intonative ainsi marquée devant l'adverbe de manière *singulièrement* fait que la caractérisation de l'action qu'introduit cet adverbe est présentée comme étant le résultat d'une réflexion « après coup » (correspondant à une structure polyphonique particulière, cf. Nølke 1994 : 209). Dans cette structure, le locuteur se « dédouble », pour ainsi dire, en apportant une sorte de commentaire à ce qu'il vient de dire. L'adverbe fonctionne donc à la fois comme adverbe de manière dans une structure qui syntaxiquement ressemble à une ellipse, et comme commentaire au dit (/dire ?). Etant donné le sémantisme de l'adverbe et le contexte particulier, cet ajout vient insister sur la subjectivité.

Le connecteur *en effet* semble lui aussi contribuer à la lecture subjective. Tout à fait comme *donc* ou *puisque*, ce connecteur s'appuie sur une logique associée à un être discursif – par défaut au locuteur. En l'occurrence, cette lecture par défaut semble cependant bloquée par le contexte.

Précisons un peu. Il existe toute une série de connecteurs qui s'inscrivent dans une structure qu'on peut – dans certains cas – ramener au syllogisme selon le schéma suivant :

- (7) A : Règle générale (topos / maxime / ...) du type 'si p alors q '⁵
 B : Instanciation particulière de p
 C : q (est vrai / valable / ...)

- La règle générale est le plus souvent sous-entendue (l'enthymème). Elle est présentée comme faisant partie d'une logique.
- Une première classe de connecteurs servent à accompagner B. On pourrait les appeler les *connecteurs causaux*. Il s'agit de connecteurs tels que *parce que*, *puisque*, *en effet*, *car*, ...
- Une deuxième classe – les *consécutifs* – accompagnent C (*donc*, *de ce fait*, *c'est pourquoi*, ...)

Ces connecteurs se distinguent entre eux en ce qui concernent :

- la source de la logique impliquée qui, par défaut, est le locuteur pour tout connecteur, mais cette valeur par défaut peut être plus ou moins difficilement annulée selon le connecteur en question ;
- la perspective de portée du connecteur ;
- les propriétés polyphoniques du connecteur.

Ainsi *de ce fait* porte forcément sur le contenu propositionnel, alors que *donc* peut même porter sur du non verbal (Nølke 2002) ; et *puisque* est doté de quelques propriétés polyphoniques assez particulières (Olsen 2001 ; Nølke & Olsen 2002) que *en effet* ne possède pas, par exemple.

⁵ Ou 'chaque fois que p , q ', ou encore 'pour tout occurrence de p , q '...

Pour mieux faire ressortir la fonction de *en effet* dans notre exemple, on peut donc tenter de formuler le syllogisme qu'il introduit. En effet (sic !), Emma raisonne sur les paroles de Charles, dans un syllogisme ou enthymème :

- (8) Quelqu'un qui fait des allusions (= prononcer singulièrement) sait.
 OR Charles parle *singulièrement*
 DONC Charles sait tout.

A notre connaissance, il n'existe pas d'analyses polyphonique de *en effet*. Tout porte cependant à croire que ce connecteur, tout à fait comme *puisque* et *donc*, que nous avons analysés ailleurs (Nølke & Olsen 2000b ; 2002), permet assez facilement l'annulation de la valeur par défaut. Ainsi *en effet* admet que la logique appartienne à un personnage et non au locuteur. Comme *puisque* et *donc*, *en effet* est ainsi particulièrement propice à l'embranchement d'un discours sur un autre par le biais de cette introduction d'une logique alternative.

Dans l'exemple (9), ne s'agit-il pas de la vision d'Emma ou de Charles ? d'une focalisation ? Nous renonçons au terme de DIL, ne s'agit-il pas d'une subjectivité ?

- (9) Enfin son mari, sachant qu'elle aimait à se promener en voiture, trouva un *boc* d'occasion, qui, ayant une fois des lanternes neuves et des garde-crotte en cuir piqué, ressembla presque à un tilbury. (*Madame Bovary*).

Ou bien ce curieux exemple de Proust (10) :

- (10) Il ne m'offrit absolument rien pour la revue des deux mondes, mais me posa un certain nombre de questions sur ce qu'avaient été ma vie et mes études, sur mes goûts dont j'entendis parler pour la première fois comme s'il pouvait être raisonnable de les suivre, tandis que j'avais cru jusqu'ici que c'était un devoir de les contrarier. Puisqu'ils me portaient du côté de la littérature, il ne me détourna pas d'elle ; il m'en parla au contraire avec déférence [...] (452).

Il s'agit de *La Recherche* de Proust, la fameuse entrevue entre Marcel et M. de Norpois. Un DIL, rapportant les paroles de M. de Norpois, et introduit par puisque, est suivi d'un passé simple me détourna, qui pourtant résume toujours les paroles de ce personnage (« je ne voudrais pas vous détourner de la littérature »). Ce n'est qu'avec parla que le récit reprend. Il s'agit d'un

bref reportage de paroles, d'un résumé de la teneur des propos de M. de Norpois et non pas d'une action omise sur la vie du protagoniste (car M. de Norpois arrive justement, par ces paroles sur la littérature, à en détourner Marcel pour un moment). Rien de plus facile, d'ailleurs, que de remplacer détourna par détournait et, partant, de faire continuer le DIL.

5. Conclusion (provisoire)

Il nous semble que nous avons apporté quelques éléments en faveur de l'existence d'un passé simple subjectif. Nous en avons enregistré bien d'autres que nous allons analyser dans notre groupe. Si nous avons raison il ne faudra donc pas prendre le paradigme de Benveniste au pied de la lettre : les événements ne se racontent jamais eux-mêmes (cf. aussi Fløttum 1999). D'un point de vue purement linguistique, il n'y a là rien de surprenant, bien au contraire. En effet, nous avons vu que l'analyse polyphonique linguistique, qui s'appuie sur les résultats obtenus par des linguistes modernes, prévoit les observations que nous avons faites dans une large mesure. Peut-être n'a-t-on pas, dans l'analyse textuelle, pris au sérieux les acquis récents de la linguistique ? Quoi qu'il en soit, nous comptons continuer cette recherche et si parmi vous quelqu'un voulait nous venir en aide, nous en serions très heureux.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel (1990) : *Éléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Mardaga. Paris.
- Banfield, Ann (1982) : *Unspeakable Sentences. Narration and representation in the language of fiction*. Routledge & Kegan Paul. Boston, London, Melbourne and Henley. Trad. *Phrases sans parole*, Seuil, Paris, 1995. Nous nous référons à la version originale.
- Benveniste, Emile (1966) : « La nature des pronoms ». *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 251-257.
- Berthonneau, Anne-Marie & Georges Kleiber (1993) : « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique ». *Langages*
- Ducrot, Oswald (1980) : « Analyses pragmatiques ». *Communications* 32, pp. 11-60.

- Fløttum, Kjersti (1999) : « La dimension énonciative dans les typologies textuelles » *in*: Jane Nystedt (éd.) : Actes du XIV Skandinaviska Romanistkongressen, Stockholm 10-15 augusti 1999, cd. Voir aussi < www.hum.au.dk/romansk/polyfoni >.
- Genette, Gérard (1972) : *Figures III (Discours du récit)* . Seuil, Paris.
- Helland, Hans-Petter (1994) : *Sémantique et pragmatique temporelles*. Acta Humaniora. Det historisk-filosofiske Fakultet. Universitet i Oslo.
- Nølke, Henning (1994) : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters. Louvain/Paris.
- (2001) : « La ScaPoLine 2001 : Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique ». *Les polyphonistes scandinaves/ De skandinaviske polyfonister III*, ed. M. Olsen. Roskilde trykkeri, pp. 43-65.
 - (2002) : « *Donc, revenons à nos moutons !* Contraintes grammaticales sur le repérage des arguments des connecteurs », *in*: Jansen, Hanne *et al.* (éds.) : < hommages - Gunver Skytte > (sous presse)
- Nølke Henning & Olsen, Michel (2000a) : « POLYFONIE : théorie et terminologie ». *Les polyphonistes scandinaves/ De skandinaviske polyfonister II*, ed. M. Olsen. Roskilde trykkeri, pp. 45-171.
- (2000b) : « *Donc pour conclure. Polyphonie et style indirect libre : analyses littéraire et linguistique* », *Actes du XIVe Congrès des Romanistes scandinaves*, Stockholm 10-15 août 1999. Acta Universitatis Stockholmiensis. Romanica Stockholmiensia 19, éd. Jane Nystedt. Cd-rom.
 - (2002) : « *Puisque : indice de polyphonie ?* » A paraître dans *Faits de langue*.
- Olsen, Michel (2001) : « *Puisque - syllogisme caché* ». *Revue Romane* 36,1. pp. 41-58.
- (2002) : « Le passé simple subejectif ». *Les polyphonistes scandinaves/ De skandinaviske polyfonister II*, ed. M. Olsen. Roskilde trykkeri, pp. 101-1231.
- Rabatel, Alain (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé, Lausanne/Paris.
- (1999) : « *Mais dans les énoncés narratifs : un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel* », *Le Français moderne* n° 1.
- Skårup, Povl (2001) : « Les valeurs temporelles des temps verbaux du français moderne et ancien ». *Revue Romane* 36. pp. 207-234.
- Spitzer, Leo (1961 [1922]) : « Sprachmischung als Stilmittel und Ausdruck », *in* : *Stilstudien II*, München, pp. 84-124.

- Svendsen, Hanne Marie (1962): *På rejse ind i romanen*. Munksgaard, Copenhagen.
- Vet, Co (1980) : *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*. Librairie Droz. Genève.
- Vetters, Carl (1992) : *L'opposition passé simple-imparfait : une question d'aspect ou de structuration textuelle*. Thèse, Universiteit Antwerpen.
- Vološinov, B. N. (1930) : *Marxizm i filosofia jazyka*, Leningrad. Traduction, Trad. fr. : Bakhtine, Mikhaïl (N. V. Volochinov): *Le Marxisme et la philosophie du langage*. Éditions de Minuit, Paris 1970.
- Vuillaume, Marcel (1990) : *Grammaire temporelle des récits*. Paris : Les éditions de minuit.
- (1998) : « Le discours indirect libre et le passé simple ». *Temps et Discours*. Vogeleeer, Sv. et al. (éd.), pp. 191-201.

